



Dispensé de timbrage BREST CTC



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 11/01/2007

Troisième schéma gérontologique

"Gouverner, c'est prévoir".

Or, sous nos yeux, se déroule une véritable révolution silencieuse dont nous ne mesurons pas encore tous les effets : l'allongement moyen de la durée de la vie et le vieillissement de la population.

Pleinement conscient des enjeux, le Conseil général du Finistère a fait de cette question une priorité. Mais il doit souvent demander à l'État de respecter ses engagements pour que les personnes âgées puissent être hébergées dans de bonnes conditions.

L'espérance de vie ne cesse de progresser. Grâce aux progrès de la science, aux politiques de santé publique et à l'amélioration du niveau de vie, un Français sur cinq avait, en 2005, plus de 60 ans. En 2050, cette proportion sera de un sur trois.

Depuis 1950, le nombre des personnes entre 75 et 84 ans est passé de 1 364 000 à 3 829 000. Celui des plus de 85 ans est passé de 200 588 à 1 197 000 !

Les conséquences de cette évolution seront économiques, sociales et politiques. Comment adapter les politiques de santé publique et le système des soins ? Quelle doit être leur place dans la cité ? Et comment adapter le cadre de vie à leurs besoins. Car le vieillissement a pour conséquence l'augmentation du nombre de ménages et la baisse de leur taille moyenne. En Bretagne, la part des ménages dont le chef a plus de 60 ans passera de 35 à 40 % d'ici 2050.

Les Conseils généraux sont en première ligne sur ces questions. C'est sous leur autorité que fonctionnent les CLIC (Commission Locale d'Information et de Coordination). Les personnes âgées et leurs familles peuvent y trouver toutes les informations dont elles ont

SUITE PAGE 2

Avis de tempête sur la DCN

L'arsenal de Brest s'achemine-t-il vers une crise aussi dure que celle qu'il a connue entre 1995 et 1997 ?

On peut le craindre tant les mauvaises nouvelles se multiplient. Pourtant, la DCN (Direction des Constructions Navales) pourrait envisager l'avenir plus sereinement. Mais l'État ne semble pas vouloir donner à cette entreprise les moyens de se développer. "Je suis inquiet quant au plan de charge de DCN Brest pour les années qui viennent, notamment concernant le maintien de la construction neuve sur notre site", a prévenu François Cuillandre, devant les élus de Brest Métropole Océane, le 15 décembre.

Le programme des Frégates multi missions (FREMM) pourrait être mené à bien par la

DCN. Grâce à la construction de ces nouveaux navires, l'entreprise dispose d'une occasion idéale de "redynamiser les neuf établissements et leurs bassins d'emploi et de donner un nouveau souffle à la construction navale militaire française", écrivait, il y a un mois, l'intersyndicale CFDT, CGT, UNSA, FO, CFTC et CGC, dans une lettre ouverte aux parlementaires brestoises.



François Cuillandre

Mais le directeur de l'arsenal de Brest a été clair : "Il n'y aura aucune activité supplémentaire pour DCN dans le cadre du programme Frégates multi-missions". Une partie des travaux sera effectuée par des chantiers privés, en particulier à Saint-Nazaire. Et il y a fort à

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Belles défaillances.

Ils sont au moins deux à l'avoir exprimé et non des moindres. De Villepin et Debré n'apporteront pas leur suffrage à l'unique candidat de l'UMP lors du show d'investiture de dimanche. Fidélité au Président et ménagement de la fonction, sans aucun doute, posture gaulliste et espoir secret, vraisemblablement, désamour féroce et désaccord politique, plus que certain. Car ils doivent souffrir – et d'autres silencieux avec eux – d'entendre Sarkozy alternativement s'auto-satisfaire d'un gouvernement qu'il ne dirige pas ou réclamer sa supercherie électorale mal emballée dans le papier du mot rupture. Le futur candidat solitaire n'arrive déjà pas à rassembler les énergies de son propre camp et il voudrait rassembler les Français ! Nous ne lui souhaitons aucun succès en 2007.

Troisième schéma gérontologique (suite)

La prise en charge des personnes âgées dépendantes est bien une question politique majeure.

*** besoin, en particulier en ce qui concerne l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) versée à 16 840 Finistériens.

Sous l'égide de Gilbert Monfort, la politique du Conseil général en faveur des personnes âgées rencontre une forte adhésion de la part de la population dans le Finistère. On peut le mesurer dans la vague 2006 de l'Observatoire de l'opinion : en 2004, 57 % des Finistériens en étaient satisfaits, 38 % en étaient mécontents. En 2006, 65 % en sont satisfaits et le taux de mécontents est tombé à 28 %.

Pour les Finistériens, cette compétence est primordiale. A la question : "Si le Conseil général du Finistère devait consacrer plus d'impôt à l'un de ces domaines, pour lequel devrait-il le faire, selon vous ?" L'accompagnement des personnes âgées arrive en troisième position, derrière l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes.



Plus de 16 000 bénéficiaires de l'APA

Le Conseil général va entamer la préparation de son troisième schéma gérontologique. Le deuxième devait s'étendre sur la période 2000-2004. "Nous l'avons prolongé du fait du nombre important de places non encore réalisées", a rappelé Pierre Maille, à l'occasion de la session plénière du Conseil général du 7 décembre 2006.

Les départements avaient pour mission de mettre en place les CLIC durant cette période. Celui du Finistère a parfaitement rempli sa mission puisque 19 antennes y ont été installées.

En revanche, l'État n'a pas respecté sa part du contrat. Le schéma avait prévu 659 nouvelles places d'hébergement dans le département. A ce jour, seules 354 ont été autorisées et financées. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher des ambitions pour l'encadrement des personnes âgées : un professionnel pour un pensionnaire et 5 000 places nouvelles. De plus, il s'est engagé à rendre plus attractives les professions en

lien avec les personnes âgées. "Mais on sait déjà que les 5 000 places annoncées ne seront pas suffisantes", a indiqué Gilbert Monfort. Or, la pénurie que favorise le gouvernement aura des conséquences très directes pour les personnes âgées et leurs familles. "Nous incitons les établissements à maintenir un prix plafond car nous voulons empêcher la discrimination sociale", a rappelé l'élu de Rosporden. Sans une action volontariste de la collectivité aujourd'hui, demain, comment feront les personnes âgées qui n'auront pas les moyens d'être hébergées ? En se faisant les défenseurs des structures privées, les élus de l'UMP et de l'UDF au Conseil général ont bien montré que la prise en charge des personnes âgées dépendantes est bien une question politique majeure.

"Aujourd'hui, la solidarité familiale fonctionne mais elle atteindra rapidement ses limites", prévient Gilbert Monfort. Il existe, dans le domaine de la prise en charge de la dépendance, un gisement d'emplois qu'il convient de faire fructifier. "Nous devons faire du vieillissement un atout économique", estime Gilbert Monfort.

C'est donc un schéma gérontologique ambitieux que le Conseil général du Finistère veut élaborer. Il se fera en concertation avec les personnes âgées et leurs familles. Or, lorsqu'elles s'expriment, les personnes âgées, dans leur grande majorité, demandent à rester le plus longtemps possible dans leur domicile. C'est l'idée que défendra le troisième schéma. Non pas pour retarder le placement dans des structures d'accueil mais pour respecter le souhait des personnes âgées.

D'ailleurs, l'accent sera mis sur la prévention de la dépendance.

Le coup d'envoi de la préparation du troisième schéma gérontologique sera donné le 7 février, à Quimper.



Gilbert Monfort, vice-président du Conseil général

Avis de tempête sur la DCN (suite)



Patricia Adam

*** craindre qu'il en aille de même pour le second porte-avions.

François Cuillandre et Patricia Adam ont solennellement interpellé la ministre de la Défense et le PDG de DCN pour que des assurances soient données afin d'éviter un creux dramatique dans le plan de charge de DCN. Les conséquences pour les entreprises locales de la sous-traitance seraient dramatiques.

La vocation de l'arsenal est de réparer, entretenir mais aussi de construire des bateaux. Cependant, elle pourrait inter-

**L'arsenal
risque de
traverser
une zone de
turbulences**

venir dans d'autres activités, comme la filière de déconstruction. La coque de l'ex-Clemenceau (Q790) mouille actuellement dans les eaux de la rade. Un appel à candidature européen a été lancé. Il permettra de choisir a priori trois

entreprises capable de traiter ce marché. Le choix définitif du titulaire se fera au dernier trimestre 2007 et les opérations de désamiantage débuteront au début de l'année 2008. Des entreprises, dont certaines sont implantées à Brest, d'envergure nationale voire internationale, travaillent pour répondre à cet appel d'offres.

"Brest peut être en position favorable pour que nous puissions envisager la déconstruction du Q790", estiment François Cuillandre et Patricia Adam.

Tout d'abord et tout naturellement parce que le navire est sur place. Ensuite, parce que les entreprises locales possèdent le savoir-faire nécessaire. Enfin, parce que la cité du Ponant dispose des outils. Cependant, il est indispensable que les autorités civiles et militaires coopèrent. Les élus socialistes feront tout ce qui est en leur pouvoir pour cela. Les Brestois sont en droit d'attendre la même détermination de la part des parlementaires UMP. Peuvent-ils leur faire confiance ?

La famille sociale-démocrate

Le 7^{ème} congrès du Parti des Socialistes Européens, qui s'est tenu à Porto, les 7 et 8 décembre, a essentiellement porté sur les questions économiques et sociales.

Toute la famille sociale-démocrate européenne s'est retrouvée à cette occasion. Trente deux organisations, issues de 27 pays étaient représentées.

"Une grande partie de nos travaux fut consacrée à la nouvelle Europe sociale", précise Bernard Poignant, président de la délégation socialiste française au Parlement européen. Tous les sociaux-démocrates européens sont confrontés à la même question : comment, dans un contexte d'augmentation des échanges, de vieillissement de la population et de révolution technologique, pouvons-nous organiser la solidarité ? "Nous devons inventer quelque chose de nouveau, comme le firent nos prédécesseurs, au début du XX^e siècle, avec l'État providence", estime Bernard Poignant. Le nouveau modèle social-démocrate européen, qui reste à inventer, devra associer des services publics puissants et



Ségolène Royal entourée de Jose Socrates, premier ministre portugais, et Poul Rasmussen, président du PSE.

des parcours professionnels sécurisés. Le rôle de la puissance publique ne devra pas se limiter à la redistribution. L'investissement devra aller prioritairement vers la formation et la recherche.

Les aspects institutionnels n'étaient pas absents des débats. "Nos camarades attendent beaucoup de nous", souligne Jacques-Pierre Gougeon, de la délégation

du PS français. Tous pensent que Ségolène Royal va gagner les élections en 2007. Or, notre pays prendra la présidence de l'Union au second semestre 2008. "C'est à ce moment-là que la voix de la France sera déterminante pour sortir l'Union Européenne de l'impasse dans laquelle elle se trouve aujourd'hui". Le danois Poul Rasmussen a été réélu président du PSE.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Tsunami : un rapport instructif

Avec Jacques Serba

Jacques Serba a été président de **Action contre la faim**. Il en est maintenant le président d'honneur et il réagit au rapport de la Cour des Comptes à propos de l'aide aux victimes du tsunami.

Cap Finistère : La Cour des Comptes a-t-elle raison d'épingler les ONG qui n'ont pas dépensé tout l'argent récolté au lendemain du tsunami ?

Jacques Serba : Elle confirme les craintes manifestées alors par certains membres de la communauté humanitaire : les sommes dépassaient les besoins d'urgence et, de ce fait, ne pouvaient pas être affectées conformément aux objectifs affichés. La Cour constate, fait des recommandations, parfois des réserves, délivre également des satisfécit mais jamais ne diabolise.

A titre personnel, je regrette à nouveau que tant d'ingéniosité ait été déployée hier pour collecter des fonds et le soit aujourd'hui pour tenter de respecter au mieux des engagements pris car, d'une certaine manière, tout cela prive et a privé de ressources d'autres urgences, des crises oubliées.

Cap Finistère : Serait-il choquant qu'une partie de l'argent récolté pour le tsunami soit utilisée, par exemple, au Darfour ?

Jacques Serba : Dans la mesure où les dons sont clairement identifiés et en raison de l'étalement des programmes, les intérêts relatifs aux sommes non encore dépensées doivent, à mon sens, être affectés à la catastrophe du tsunami. Soulignons qu'ils peuvent néanmoins être réaffectés sur d'autres urgences si les dons, auxquels ils se rattachent, le sont. Mais attention, les opérations de réaffectation doivent toujours être conduites avec l'accord des donateurs car ces derniers sont des

"compagnons de route" avec qui on échange intelligemment et non des cibles marketing.

Cap Finistère : Les États, aussi, avaient pris des engagements en janvier 2005. Existe-t-il un bilan pour eux ?

Jacques Serba : On peut se référer aux données de la Banque mondiale qui a en charge les fonds des principaux contributeurs en Indonésie. Et là, absence de surprise : 2/3 des fonds promis n'ont pas été déboursés.

J'ai retenu une phrase dans le rapport de la Cour : "Sur le terrain, les autorités publiques françaises ont pu faciliter le travail des organisations humanitaires sans remettre pour autant en cause l'indépendance de ces dernières". Ce qui est possible dans une catastrophe naturelle ne l'est généralement pas dans un conflit armé car l'État est partie prenante et les ONG revendiquent aussi la neutralité.

Reste à la presse de relayer sans sensationnalisme le travail de la Cour qui constitue un bon outil d'analyse pour les donateurs.

Rendez-vous

14 janvier 2007

De 10 h 00 à 16 h 30, Réunion annuelle des secrétaires et trésoriers de section, lancement de la campagne présidentielle dans le Finistère, salle municipale de Plounévezel (près de Carhaix).

Toutes les sections devront y être représentées.

Repas 10 €, à régler sur place. Inscriptions au 02 98 53 20 22

19 janvier 2007

A 18 h 30, Vœux de la section du Relecq-Kerhuon, foyer MMA Kergleuz.

20 janvier 2007

A 11 h 00, Vœux de la section de Clohars-Carnoët, salle de la Mairie.

20 janvier 2007

A 18 h 30, Vœux des sections bigoudènes, à la MPT de Pont-l'Abbé.

21 janvier 2007

A 11 h 00, Vœux de la section de Quimperlé, au Mille Club.

23 janvier 2007

A 18 h 30, Vœux de la section de Daoulas, dans la petite salle du restaurant scolaire de Loperhet.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 12 €

Abonnement de soutien :
à partir de 16 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Forums participatifs

- Samedi 13 janvier à 10 h 00, à Brest, MPT de Bellevue et PL Sanquer.

- Lundi 15 Janvier à 19 h 00, à St-Pol-de-Léon, salle Michel Colombe. Thème : l'excellence environnementale, le co-développement solidaire.

- Lundi 15 janvier à 20 h 30, à Ploudalmézeau, salle polyvalente de Portsall. Thème : éducation, formation, pour quel emploi ?

- Mardi 16 janvier à 20 h 30, à Quimperlé, salle du Coat Kaër. Thème : l'emploi.

- Mercredi 17 janvier à 18 h 00, à Concarneau. Thème : la vie chère.

- Mercredi 17 janvier à 20 h 30, à Locmaria-Plouzané, centre socio-culturel Ti Lanvenec. Thème : l'économie solidaire.

- Mercredi 17 janvier à 20 h 30, à Plougastel, salle Avel Vor.

- Mercredi 17 janvier à 20 h 30, à Guilers, salle Claudel.

- Jeudi 18 janvier à 19 h 00, à Sizun, salle Saint-Ildut. Thème : éducation, formation.

- Jeudi 18 janvier à 20 h 00, à Landivisiau.

- Jeudi 18 janvier à 20 h 30, à La Roche-Maurice.

- Jeudi 18 janvier à 20 h 30, à Châteaulin, MPT (pour les sections de Châteaulin et de Pleyben).

- Vendredi 19 janvier à 20 h 30, à Landerneau, salle municipale, quai du Léon.

- Vendredi 19 janvier à 18 h 30, à Quimper, MPT de Penhars. Thème : la vie chère.

- Samedi 20 janvier à 10 h 00, à Pont-Croix. Thème : environnement.

- Samedi 20 janvier à 15 h 00, à Plouzévédé, et à 16 h 00 à Pont-l'Abbé. Thème : éducation.

Droit opposable au logement : une bonne conscience à peu de frais

"Après près de cinq ans d'inaction, il a fallu la pression du mouvement associatif, l'émotion de l'opinion et la proximité des élections pour que le président de la République et son gouvernement en viennent à admettre, à travers le droit opposable au logement, ce qu'ils refusaient avec leur majorité, il y a quelques mois encore, lors de l'examen de propositions ou d'amendements

Le siège de la liquidation est fixé à PLOUGASTEL-DAOULAS (29470) 5, rue François Guivarc'h.

Le dépôt des actes sera fait auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brest.

Pour avis, le liquidateur

SELARL BERTRAND QUENTEL

Au capital de 7 624 euros
20, Quai du Commandant Malbert
29200 BREST
Tél. : 02.98.80.02.64
Fax : 02.98.43.18.46

QUALI-CONFORT

SARL Unipersonnelle en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone d'Activité de
Mescoden - 29260 PLOUDANIEL
RCS BREST 395 105 554

Suivant décision du 27 décembre 2006, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Le Liquidateur

Annonces légales & judiciaires

FIDAL
Société d'Avocats
15, rue Professeur Jean Pecker
35000 RENNES

Société Civile Immobilière FOURNIER
SCI au capital de 54 881,65 euros
Siège social : 3, rue du Pont
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
RCS BREST 318 850 641

AVIS DE DISSOLUTION

La collectivité des associés, par décision du 22 décembre 2006, a prononcé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 22 décembre 2006. Les fonctions de gérant de Monsieur Jacques FOURNIER ont pris fin à cette date. Monsieur Bernard FOURNIER, demeurant à PLOUGASTEL-DAOULAS (29470) 5, rue François Guivarc'h, a été nommé en qualité de liquidateur.

venant de l'opposition", a rappelé François Hollande, dans un communiqué, le 3 janvier 2007. "Certes, il n'est jamais trop tard pour améliorer la situation du logement dans notre pays et il faut saisir toute avancée", a admis le premier secrétaire du PS, "mais le gouvernement se donne bonne conscience à peu de frais".

"Les socialistes utiliseront le débat parlementaire qui va s'ouvrir pour rendre effectif et concret le droit opposable au logement, avec un plan de construction des logements d'urgence, le renforcement des pénalités pour les communes qui n'appliquent pas la loi SRU et la mise en place du "bouclier logement" pour les ménages aux revenus modestes", a prévenu le premier secrétaire du PS. Car, en matière de logement, comme en d'autres, le pays attend non plus des mots mais des actes.

17 communes sur 24 pour le Parc marin d'Iroise

A l'issue de la période de concertation dans les communes, 17 conseils municipaux ont voté pour le projet. 6 ont voté contre. Et les élus d'Argol n'ont pas pu se départager. Plusieurs votes se sont déroulés à bulletins secrets en raison de la pression exercée par les opposants sur les élus.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Marie-Estelle Raffard-Riou. "Adhérente du PS à la section de Daoulas, elle était une camarade pleine de vie et de conviction", se souvient Jean-Pierre Tandin. Pour le secrétaire de la section de Daoulas, l'adjointe au maire de Saint-Urbain "savait, avec un esprit clair, nous faire bénéficier de la force de son engagement, notamment dans le domaine social". Nous adressons à sa famille et ses proches plus sincères condoléances.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Jacques URVOAS
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 44 39 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428